



## Compte-rendu de la Commission du 22 Février 2019 Ligue des-Hauts-de-France - Site de Saint-Martin Longueau

Président : Laurent DESPRES  
Secrétaire : Dominique GAUDRY  
Membres : Sylvain BACQUAERT, Fabrice KUNTZMANN, Jean-Pierre SEREMAK

La séance est ouverte à 19h00 – La séance est levée à 22h00

3 dossiers

### 1/ Monsieur MANZOCCO Romain du club du Beauvais OUC (Dossier N°044)

Concerne : le match Beauvais OUC – Marcq Handball en Championnat Prenational Masc. du 26/01/2019

Nom de l'arbitre : DEGRYSE Thibault – PROYART Laurent

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3–G

Type de faute : Agression délibérée avec arrêt d'activité suspension à 3 jours

Qualification de la faute : Violence très grave

Sanction : 1 an ferme

Période de suspension du : 01/02/2019 au 31/01/2020

Période probatoire : 12 mois du 01/02/2020 au 31/03/2021

Amende : 1200€

### 2/ Monsieur MANZOCCO Vincent du club du Beauvais OUC (Dossier N°045)

Concerne : le match Beauvais OUC – Marcq Handball en Championnat Prenational Masc. du 26/01/2019

Nom de l'arbitre : DEGRYSE Thibault – PROYART Laurent

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3–F

Type de faute : Coups délibérés

Qualification de la faute : Violence grave

Sanction : 12 dates dont 4 dates avec sursis

Période de suspension du : 01/02/2019 au 28/04/2019

Période probatoire : 6 mois du 29/04/2019 au 28/12/2019

Amende : 600€

### 3/ Monsieur COLOMBO Dimitri du club du Marcq Handball (Dossier N°046)

Concerne : le match Beauvais OUC – Marcq Handball en Championnat Prenational Masc. du 26/01/2019

Nom de l'arbitre : DEGRYSE Thibault – PROYART Laurent

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3–C

Type de faute : Provocation verbale

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 3 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 08/03/2019 au 10/03/2019

Période probatoire : 4 mois du 11/03/2019 au 10/07/2019

Amende : 120€

Le président de la CTD  
Laurent DESPRES